

Gorges

(<http://www.gorges44.fr/>)

Bienvenue-sur-Sèvre

(<http://www.gorges44.fr/>)

La Communauté d'Agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo

La nouvelle Communauté d'Agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo est issue de la fusion au 1^{er} janvier 2017 des Communautés de communes de Sèvre, Maine et Goulaine et de la Vallée de Clisson.

- 16 communes (<https://www.clissonsevremaine.fr/oh-decouvrir/16-communes/>)
- 53 432 habitants
- 30 954 ha
- 29 parcs d'activités (<http://economie.clissonsevremaine.fr/>)
- 22 2019 actifs
- 3800 entreprises
- 108 agents (<https://www.clissonsevremaine.fr/laggloh/les-services/>)
- 50 délégués communautaires (<https://www.clissonsevremaine.fr/laggloh/fonctionnement/le-conseil-communautaire/>)

Contacteur Clisson, Sèvre et Maine Agglo

📍 15 Rue des Malifestes
CS89409
44190 Clisson

☎ 0240547515

📅 0240547516



Vous pouvez contacter Clisson, Sèvre et Maine Agglo par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h au :

- 02 40 54 75 15 (Site de Clisson)

- 02 40 54 86 66 (Site de La-Haye-Fouassière)

Site de l'AggLOH! : <https://www.clissonsevremaine.fr/> (<https://www.clissonsevremaine.fr/>)

Le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

Présentation de la structure :

Le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais est un syndicat à la carte avec trois compétences et deux périmètres .

A l'origine, deux structures co-existaient :

- le Syndicat Mixte du Pays du Vignoble Nantais, qui s'est constitué en 1980 ;
- le Syndicat Mixte du SCoT du Vignoble Nantais, créé en 2003.

En 2006, la loi a contraint le Syndicat de Pays à envisager la modification de son périmètre. Le Syndicat de Pays s'est alors rapproché du Syndicat du SCoT pour ne plus constituer qu'un seul syndicat : **le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais avec des compétences adaptées à des périmètres différents.**

Ainsi, depuis le 1er janvier 2007, le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais est **un syndicat à la carte avec trois périmètres et trois compétences :**

- le pôle SCoT-Pays : 28 Communes, 4 Communautés de communes, 95 000 habitants *
- le pôle Culture - Patrimoine : 30 Communes (les 28 Communes du Pays ainsi que Vertou et Basse-Goulaine), 125 000 habitants *

** population totale en 2009 (parue le 01/01/2012)*

Les compétences :

Le Syndicat s'est doté de trois compétences :

- SCoT

Le SCoT est un outil (document d'urbanisme) dont l'objectif est d'organiser de manière cohérente son territoire (30 communes) pour les vingt prochaines années. Il a été approuvé début 2008. Le pôle a désormais pour mission de suivre, d'évaluer et de faire vivre cet outil.

- Pays


Dans le cadre d'objectifs territoriaux, le Pays prépare la contractualisation avec le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Etat, l'Europe...


Le Pays a également pour rôle l'animation et la coordination des acteurs du territoire autour d'un projet de développement touristique ainsi que l'accompagnement de la mise en œuvre des grandes orientations du SCoT. Progressivement, l'approche (environnement, habitat) se fait de façon globale dans une logique de développement durable.


- Culture-Patrimoine


Le pôle Culture - Patrimoine poursuit plusieurs missions : mise en œuvre du projet culturel territorial, animation du projet de labellisation « Pays d'art et d'histoire », et gestion d'un équipement culturel : le Musée du Vignoble Nantais.

Contacter le SCoT

 5 Allée du Chantre
BP 89133
44190 Clisson

 0240360910

 0240360915

 info@vignoble-nantais.fr (<mailto:info@vignoble-nantais.fr>)


<http://www.vignoble-nantais.eu/> (<http://www.vignoble-nantais.eu/>)